

HORAIRE DES COURS COLLECTIFS		TARIFS DES COURS							
INITIATION 1 ^{er} degré - cours de 60'		auxquels il faut ajouter la cotisation familiale 27 € + 43 € de frais de gestion par élève							
Im 1 : pour les enfants débutants de 3 à 5 ans		330 € inchangé	Exceptionnelle baisse des tarifs ! La subvention du Conseil Général nous permet cette année de baisser les tarifs des cours collectifs sans augmenter les tarifs des cours individuels !						
Enfants de 3 à 4 ans	Mercredi de 10.20 à 11.20								
Enfants de 4 à 5 ans	Mercredi de 10.40 à 11.40								
Enfants de 3 à 5 ans	Mercredi de 16.00 à 17.00								
	Samedi de 9.15 à 10.15								
INITIATION 2 ^e degré - cours de 70'		426 €				Exceptionnelle baisse des tarifs ! La subvention du Conseil Général nous permet cette année de baisser les tarifs des cours collectifs sans augmenter les tarifs des cours individuels !			
Im 2 : pour les enfants ayant suivi un 1 ^{er} degré									
Im 4 : pour les enfants débutants de 5 à 7 ans									
Im 5 : pour les enfants débutants de 7 à 10 ans									
Enfants de 4 à 6 ans	Mercredi de 9.00 à 10.10								
	Mercredi de 15.25 à 16.35								
	Samedi de 10.30 à 11.40								
Enfants de 5 à 7 ans	Mardi de 17.20 à 18.30								
Enfants de 7 à 10 ans	Mardi de 17.20 à 18.30								
INITIATION 3 ^e degré - cours de 80' pré-solfègique et pré-instrumental		516 €	Exceptionnelle baisse des tarifs ! La subvention du Conseil Général nous permet cette année de baisser les tarifs des cours collectifs sans augmenter les tarifs des cours individuels !						
Im 3 : pour les enfants ayant suivi un 2 ^e degré									
Enfants de 5 à 7 ans	Mercredi de 10.20 à 11.40								
	Mercredi de 15.20 à 16.40								
	Samedi de 9.00 à 10.20								
SOLFÈGE - cours de 90' (SD à S7) pour les élèves ayant suivi le cycle d'initiation. + ENSEMBLE VOCAL et INSTRUMENTAL INSTRUMENTS : cours individuels proposés en plus du cours collectif de solfège piano, guitare, violon, alto, flûte traversière.		Tarif du solfège seul, sans cours d'instrument associé.				TARIF FORFAITAIRE comprenant : SOLFÈGE + INSTRUMENT suivant la durée des cours d'instrument. 4 possibilités au choix			
						30' seul	45' à 2	45' seul	60' seul
Solfège Débutant	Mercredi de 10.30 à 12.00 Mercredi de 16.45 à 18.15 Samedi de 10.30 à 12.00	600 €				570 € + 495 €	570 € + 375 €	570 € + 747 €	570 € + 990 €
Solfège 1	Mercredi de 16.45 à 18.15 Samedi de 10.45 à 12.15								
Solfège 2	Mercredi de 8.45 à 10.15 Mercredi de 9.00 à 10.30								
Solfège 3	Mercredi de 13.45 à 15.15	570 €	1 065 €	945 €	1 317 €	1 560 €			
Solfège 4	Mercredi de 13.45 à 15.15								
Solfège 5	Samedi de 9.00 à 10.30								
Solfège 6	Mercredi de 18.30 à 19.30								
ATELIER de MUSIQUE DE CHAMBRE cours de 45' tous les 15 jours		NOUVEAU : l'informatique au service de l'accompagnement musical							
Violons et Altos	Mercredi après-midi	100 €	Les dates et les horaires seront fixés avec les professeurs en fonction des inscrits						
Guitares	Mercredi après-midi								
Flûtes traversières	Samedi matin								
Percussions	Jeudi de 18.00 à 18.45								
Informatique	Jeudi de 18.30 à 19.15								

Cette grille peut faire l'objet d'éventuelles modifications en fonction des inscriptions et des demandes.

Lieu des cours, renseignements et inscriptions 46, rue Bugeaud, Lyon 6^e. Tél.: 04.78.52.25.88

Site internet : www.rymea.net

@mail : contact@rymea.net

COURS POUR ADULTES sans limite d'âge

SOLFÈGE (sans instrument)		Tarif* du cours collectif de solfège			
Débutants	Mercredi de 19.30 à 21.00	600 €			
Élémentaire	Mercredi de 19.30 à 21.00	600 €			
Forfait pour le cours collectif de Solfège + un cours individuel d'instrument (Instruments proposés : piano, guitare, violon, alto, flûte traversière, flûte à bec).		Durée des cours individuels d'instruments			
		45'	60'	45'	60'
		tous les 15 jours	tous les 15 jours	tous les 15 jours	tous les 15 jours
Tarifs* des 2 cours		1 470 €	1 758 €	1 035 €	1 179 €
COURS INDIVIDUELS d'instrument et/ou de solfège sans cours collectif associé, pour adolescents ou adultes		1 101 €	1 467 €	549 €	735 €
CHANT CHORAL	Lundi de 20.00 à 22.00	65 €			

*auxquels il faut ajouter 70 € pour la cotisation familiale d'adhésion et les frais de gestion.

Cette grille horaire peut faire l'objet d'éventuelles modifications en fonction des inscriptions et des demandes.

CALENDRIER

Permanences d'inscriptions à partir du 1^{er} Septembre de 15h à 18h30, sur place et au téléphone.

Début des cours collectifs, lundi 15 Septembre, des cours individuels, lundi 22 Septembre 2008.

Fin des cours samedi 28 juin 2009. Ryméa est fermée le dimanche et pendant les vacances scolaires des collèves. Soit au moins 33 cours collectifs et 32 cours individuels pour la saison 2008/2009.

EFFECTIFS ET DUREE DES COURS COLLECTIFS

Pour le 1^{er} degré, 12 à 15 élèves par classe, et à partir du 2^e degré, 7 à 10 (maximum 12) élèves par classe pour permettre un suivi plus personnalisé.

Au cas où il y aurait moins de 5 à 6 élèves inscrits dans un cours, la durée de ce cours pourrait être réduite de 15' sans changement de tarif.

Aucun cours ne sera ouvert pour moins de 5 élèves, sauf réduction conséquente du temps de cours.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour être inscrit à Ryméa, il faut remplir et signer le formulaire d'inscription et y joindre une photo de chaque élève ainsi que tous les chèques correspondants.

Le montant total de l'inscription comprend :

- l'adhésion familiale à l'association « École Willems Ryméa » : 27 € par an.
- les frais de gestion : 43 € par élève.
- le tarif des cours, calculé suivant leur durée pour permettre l'autofinancement de l'école.

REDUCTIONS FAMILIALES et MODALITES DE PAIEMENT

Une réduction sur les tarifs des cours est proposée pour plusieurs inscriptions d'une même famille :

- 10% sont appliqués pour le 2^e inscrit, - 15% pour le 3^e et - 20% pour les 4^e et suivants...

L'inscription s'entend pour l'année entière, mais le règlement peut être étalé dans le temps.

Il convient en ce cas de joindre tous les chèques correspondants à la fiche d'inscription.

Le paiement par chèques vacances ANCV est accepté moyennant une participation aux frais de 1%.

Conditions d'annulation : voir la fiche d'inscription ci-jointe.

STATUTS

L'école de musique Willems Ryméa est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901.

Ses statuts ont été déposés à la préfecture du Rhône le 2 août 1991 sous le n° 1 / 29940.

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports le 24 juin 1993 sous le n° 69 D 274.

N° de SIRET : 383 146 784 00012.

Code APE : 804 D.